

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DES DECISIONS

SEANCE DU 10 AVRIL 2014

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.20.45

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents	42
Absents représentés	3
Absents excusés	0
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MIL QUATORZE, LE DIX AVRIL à VINGT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Pierre GOSNAT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 5 avril 2014 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

PRESENTS

MM. GOSNAT, BOUYSSOU, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, MAYET, MARCHAND, Mme VIVIEN,, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, WOJCIECHOWSKI, BERNARD Méhadée, adjoints au Maire

M. RIEDACKER, Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT, HEFAD, Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO, M. MARTINEZ, Mmes KIROUANE, PIERON, M. SEBKI, Mme MISSLIN, M. AIT AMARA, Mme SIZORN, M. ZAVALLONE (à partir du point B), Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, Mme POURRIOT, MM. VALLAT SIRIYOTHA, RIVIERE, Mme BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme GAMBIASIO, adjointe au Maire, représentée par M. MARTINEZ,
M. MOKRANI, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Méhadée,
M. ZAVALLONE, conseiller municipal, représenté par M. BELABBAS (jusqu'au point A).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER, ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(39 voix pour et 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY)

LE CONSEIL,

/ ANNONCE de la constitution des 6 groupes politiques suivants au sein du Conseil municipal :

Groupes	Présidents
Front de Gauche, Communistes, Parti de Gauche, ensemble et Citoyens	Olivier Beaubillard
Europe Ecologie les Verts	Mehdy Belabbas
Radical, Socialiste, Républicain et Citoyen	Pierre Martinez
Convergence Citoyenne Ivryenne	Atef Rhouma
Socialiste	Sandrine Bernard
L'Alternative pour Ivry	Régis Leclercq

/ APPROUVE le compte rendu des débats du Conseil municipal du 30 Janvier 2014.

(19 voix pour, 6 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY et 20 conseillers ne prennent pas part au vote : M. RHOUMA, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. RIEDACKER, Mmes POLIAN, LESENS, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, HEFAD, Mmes ZERNER, MACEDO, KIROUANE, M. SEBKI, Mme MISSLIN, M. AIT AMARA, Mmes SIZORN, M. ZAVALLONE, Mme POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

/ SE PRONONCE sur l'urgence de la convocation du Conseil municipal après que le Maire en ait rendu compte dès l'ouverture de la séance du Conseil municipal.

(à l'unanimité)

A/ PROCÉDE au débat d'orientations budgétaires 2014 conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales.

(affaire non sujette à un vote)

B/ PREND CONNAISSANCE du rapport du Maire prévu par la loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 sur la situation de la collectivité territoriale en matière de développement durable, préalablement à la saisine du Conseil sur le budget primitif 2014.

(affaire non sujette à un vote)

C/ ADOPTE le règlement intérieur provisoire du Conseil municipal.

(39 voix pour et 6 voix contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY)

D/ DECIDE de créer les commissions municipales suivantes :

- Moyens
- Accès au savoir et aux connaissances
- Citoyenneté
- Solidarité
- Développement de la ville
- Jeunesse

FIXE à 10 le nombre de sièges au sein de chaque commission.

(44 voix pour et 1 abstention : M. RIVIERE)

DESIGNE comme suit les membres des commissions municipales :

<p>MOYENS : finances, moyens logistiques, personnel, TIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Daniel MAYET ➤ Jacqueline SPIRO ➤ Philippe BOUYSSOU ➤ Séverine PETER ➤ Mehdy BELABBAS ➤ Pierre CHIESA ➤ Stéphane PRAT ➤ Pierre MARTINEZ ➤ Sébastien BOUILLAUD ➤ Alexandre VALLAT SIRIYOTHA
<p>ACCES AU SAVOIR ET AUX CONNAISSANCES : culture, culture scientifique, sport, éducation, enfance, petite enfance, restauration scolaire, vacances</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Méhadée BERNARD ➤ Fabienne OUDART ➤ Ali ALGUL ➤ Fanny SIZORN ➤ Tariq AIT AMARA ➤ Nicole POLIAN ➤ Evelyne LESENS ➤ Arthur RIEDACKER ➤ Annie Paule APPOLAIRE ➤ Sandrine BERNARD
<p>CITOYENNETE : démocratie, vie associative, solidarité internationale, quartiers, discriminations, accès aux droits, communication, prévention, affaires civiles et juridiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sarah MISLIN ➤ Olivier BEAUBILLARD ➤ Séverine PETER ➤ Bozena WOJCIECHOWSKI ➤ Saïd HEFAD ➤ Sabrina SEBAIHI ➤ Josée RODRIGO ➤ Marie ANDRIA ➤ Alexandre VALLAT SIRIYOTHA ➤ Hervé RIVIERE
<p>SOLIDARITE : Action sociale, handicap, retraités, santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marie PIERON ➤ Mourad TAGZOUT ➤ Bozena WOJCIECHOWSKI ➤ Patricia GAMBASIO ➤ Saïd HEFAD ➤ Catherine VIVIEN ➤ Tariq AIT AMARA ➤ Evelyne LESENS ➤ Annie LE FRANC ➤ Sandrine BERNARD

DEVELOPPEMENT DE LA VILLE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouarda KIROUANE ➤ Mourad TAGZOUT ➤ Jacqueline SPIRO ➤ Romain MARCHAND ➤ Pierre MARTINEZ ➤ Stéphane PRAT ➤ Pierre CHIESA ➤ Régis LECLERCQ ➤ Thérèse POURRIOT ➤ Hervé RIVIERE
JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mehdi MOKRANI ➤ Méhadée BERNARD ➤ Bahri SEBKHI ➤ Sarah MISSLIN ➤ Romain ZAVALLONE ➤ Sabrina SEBAIHI ➤ Tariq AIT AMARA ➤ Atef RHOUMA ➤ Valentin AUBRY ➤ Sandrine BERNARD

(affaire non sujette à un vote)

et ANNONCE les Présidents de ces commissions désignés par arrêté municipal :

- MOYENS : Jeanne ZERNER
- ACCES AU SAVOIR ET AUX CONNAISSANCES : Bahri SEBKHI
- CITOYENNETE : Evelyne LESENS
- SOLIDARITE : Ana MACEDO
- DEVELOPPEMENT DE LA VILLE : Romain ZAVALLONE
- JEUNESSE : Fanny SIZORN

E/ DESIGNE comme suit les membres de la commission d'appel d'offres (CAO) :

<p style="text-align: center;"><u>Titulaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Séverine PETER - Daniel MAYET - Atef RHOUMA - Arthur RIEDACKER - Sébastien BOUILLAUD 	<p style="text-align: center;"><u>Suppléants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Philippe BOUYSSOU - Romain MARCHAND - Sabrina SEBAIHI - Méhadée BERNARD - Régis LECLERCQ
---	---

(affaire non sujette à un vote)

F/ DESIGNE comme suit les membres de la Commission de délégation de service public (CDSP) :

<p style="text-align: center;"><u>Titulaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Daniel MAYET - Jacqueline SPIRO - Catherine VIVIEN - Thérèse POURRIOT - Sébastien BOUILLAUD 	<p style="text-align: center;"><u>Suppléants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bozena WOJCIECHOWSKI - Mourad TAGZOUT - Pierre CHIESA - Sandrine BERNARD - Régis LECLERCQ
--	--

(affaire non sujette à un vote)

G/ FIXE comme suit la composition de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) :
6 titulaires et 6 suppléants, membres du Conseil municipal.
(à l'unanimité)

et DESIGNNE comme suit les représentants des associations locales membres de la Commission consultative des services publics locaux :

Associations	Représentants	
	Titulaires	Suppléants
<i>Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV)</i>	- Mme DECK	- Mme PINET
<i>Confédération nationale du logement (CNL)</i>	- M. JULIEN	- Mme PASQUIER
<i>Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE)</i>	- M. NORMAND	- M. VINCENT

(à l'unanimité)

DESIGNE comme suit les membres de la Commission consultative des services publics locaux :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
- Sarah MISSLIN	- Méhadée BERNARD
- Ali ALGUL	- Fanny SIZORN
- Evelyne LESENS	- Romain ZAVALLONE
- Atef RHOUMA	- Pierre MARTINEZ
- Sandrine BERNARD	- Thérèse POURRIOT
- Valentin AUBRY	- Annie Paule APPOLAIRE

(affaire non sujette à un vote)

H/ DESIGNNE pour figurer sur la liste des représentants des communes parmi lesquels seront tirés au sort les représentants des collectivités siégeant au Conseil de discipline de recours d'Ile-de-France : Daniel MAYET.

(affaire non sujette à un vote)

I/ DESIGNNE, comme suit, les membres du Conseil municipal de la Commune à la commission de suivie de site Ivry-Paris XIII (CSS IP XIII) :

- Jacqueline SPIRO
- Stéphane PRAT
- Pierre MARTINEZ
- Annie Paule APPOLAIRE
- Atef RHOUMA
- Therese POURRIOT

(affaire non sujette à un vote)

J/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au Comité syndical du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) :
(scrutin secret majoritaire)

Liste P. GOSNAT/S. PRAT : 35 voix
Liste H. RIVIERE/E. LOICHOT : 9 voix
Bulletin nul : 1

Sont désignés comme représentant :

<u>Titulaire</u> :		<u>Suppléant</u> :
- Pierre GOSNAT		- Stéphane PRAT

K/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au comité syndical du Syndicat des communes d'Ile-de-France pour le gaz et l'électricité (SIGEIF) :

<u>Titulaire</u> :		<u>Suppléant</u> :
- Stéphane PRAT		- Bozena WOJCIECHOWSKI

(affaire non sujette à un vote)

L/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au comité syndical du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) :

<u>Titulaire</u> :		<u>Suppléant</u> :
- Philippe BOUYSSOU		- Romain ZAVALLONE

(affaire non sujette à un vote)

M/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au Comité syndical du Syndicat des communes de la région parisienne pour le service funéraire (SIFUREP) :

<u>Titulaire</u> :		<u>Suppléant</u> :
- Séverine PETER		- Evelyne LESENS

(affaire non sujette à un vote)

N/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au comité syndical du syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) :

<u>Titulaire</u> :		<u>Suppléant</u> :
- Nicole POLIAN		- Mehdi MOKRANI

(affaire non sujette à un vote)

O/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au comité syndical du Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO):

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
- Jacqueline SPIRO	- Méhadée BERNARD
- Daniel MAYET	- Fanny SIZORN
- Romain ZAVALLONE	- Catherine VIVIEN

(affaire non sujette à un vote)

P/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'informatique municipale (SIIM 94) :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
- Philippe BOUYSSOU	- Romain ZAVALLONE
- Séverine PETER	- Arthur RIEDACKER
- Nicole POLIAN	

(affaire non sujette à un vote)

Q/ DESIGNE comme suit le délégué représentant la Commune au comité syndical du Syndicat mixte d'action foncière du Val-de-Marne (SAF'94) : Romain MARCHAND
(affaire non sujette à un vote)

R/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au Comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'acquisition d'un terrain nécessaire à la création d'un centre d'aide par le travail (CAT) :

- Bozena WOJCIECHOWSKI
- Catherine VIVIEN
- Saïd HEFAD

(affaire non sujette à un vote)

S/ DESIGNE comme suit les représentants de la commune à l'assemblée générale de l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL) :

- Méhadée BERNARD
- Bahri SEBKHI

(affaire non sujette à un vote)

T/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune au comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Paris Métropole » :

<u>Titulaire :</u>	<u>Suppléant :</u>
- Pierre GOSNAT	- Romain MARCHAND

(affaire non sujette à un vote)

U1/ FIXE à 6 le nombre de membres du Conseil municipal et le nombre de membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune, pour siéger au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

(44 voix pour et 1 abstention : M. RIVIERE)

et DESIGNNE comme suit les membres du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale :

- Marie PIERON
- Bozena WOJCIECHOWSKI
- Catherine VIVIEN
- Patricia GAMBIASIO
- Annie LE FRANC
- Sandrine BERNARD

(affaire non sujette à un vote)

U2/ DESIGNNE comme suit le représentant de la Commune au Conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly/Rungis/Seine-Amont (EPAORSA) : Pierre GOSNAT

(affaire non sujette à un vote)

U3/ FIXE à 23 le nombre des membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Ivry-sur-Seine.

(38 voix pour, 6 voix contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY et 1 abstention : M. RIVIERE)

/ DESIGNNE comme suit les représentants de la Commune au Conseil d'administration de l'Office Public de l'habitat d'Ivry-sur-Seine :

- Philippe BOUYSSOU
- Ouarda KIROUANE
- Sabrina SEBAIHI
- Saïd HEFAD
- Pierre MARTINEZ
- Thérèse POURRIOT

(38 voix pour, 6 voix contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY et 1 abstention : M. RIVIERE)

/ DESIGNNE comme suit les personnalités qualifiées :

- Frédéric LEBARD
- Zoubida BELKEBIR
- Chantal BOURVIC
- Hocine TMIMI
- Chantal DUCHENE
- Claude HUET
- Bruno VIGEZY

(38 voix pour, 6 voix contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY et 1 abstention : M. RIVIERE)

/ DESIGNE comme suit le membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées : Doumia DAHMANE

(38 voix pour et 7 abstentions : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, RIVIERE)

U4/ DESIGNE comme suit les cinq membres du Conseil d'administration de la régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière du Théâtre d'Ivry - Antoine Vitez :

Au titre de représentants du Conseil municipal :

- Olivier BEAUBILLARD
- Fabienne OUDART
- Pierre CHIESA

Au titre de personnalités qualifiées :

- Marie-Françoise BALAVOINE
- Maurice CHATEAUX

(33 voix pour et 12 abstentions : M. ZAVALONNE, Mmes RODRIGO, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, Mmes S. BERNARD, POURRIOT, MM. VALLAT SIRIYOTHA, RIVIERE)

V1/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à la SADEV 94 :

Assemblée générale :

- Mehdy BELABBAS

Conseil d'administration :

- Romain MARCHAND

(35 voix pour, 6 voix contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY et 4 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, MM. VALLAT SIRIYOTHA, RIVIERE)

V2/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune au conseil d'administration de l'ESH IDF Habitat : Philippe BOUYSSOU

(38 voix pour et 7 abstentions: Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY et RIVIERE)

V3/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'Assemblée générale du groupement de coopération sanitaire « Laboratoire des centres de santé hôpitaux d'Ile-de-France » :

Titulaire :

- Catherine VIVIEN

Suppléant :

- Marie PIERON

(affaire non sujette à un vote)

W1/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration du Centre de recherche, d'échange et de diffusion pour l'art contemporain (CREDAC) : Olivier BEAUBILLARD.

(affaire non sujette à un vote)

W2/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune au Conseil d'administration du Comité de jumelage : - Séverine PETER.
 - Ali ALGUL
 - Nicole POLIAN.

(affaire non sujette à un vote)

W3/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association Cinemascop : Olivier BEAUBILLARD.

(affaire non sujette à un vote)

W4/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association musées et centres pour le développement scientifique, technique et industrielle (AMCSTI) : Marie PIERON.

(affaire non sujette à un vote)

W5/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune au Conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'association « La Briqueterie centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne » : Marie PIERON

(affaire non sujette à un vote)

W6/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'Assemblée générale de l'association pour la création de la Cité de la Ville :

Titulaire :
 - Pierre GOSNAT

Suppléant :
 - Arthur RIEDACKER

(affaire non sujette à un vote)

W7/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'Assemblée générale de l'association française des communes, départements et régions pour la paix (AFCDRP) :

- Séverine PETER
- Evelyne LESENS
- Bahri SEBKHI

(affaire non sujette à un vote)

W8/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association « Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine » : Séverine PETER

(affaire non sujette à un vote)

W9/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association « Programme solidarité eau » : Nicole POLIAN

(affaire non sujette à un vote)

W10/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'Assemblée générale de l'association AMORCE (gestion des déchets, des réseaux de chaleur et de froid, de l'énergie et de l'environnement) :

<u>Titulaire</u> :		<u>Suppléant</u> :
- Stéphane PRAT		- Jacqueline SPIRO

(affaire non sujette à un vote)

W11/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association « Fédération des centres sociaux et socio-culturels du Val-de-Marne » : Bozena WOJCIECHOWSKI

(affaire non sujette à un vote)

W12/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association « France Médiation » : Sabrina SEBAIHI

(affaire non sujette à un vote)

W13/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association Orbival : Stéphane PRAT

(affaire non sujette à un vote)

W14/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association club des villes et territoires cyclables : Stéphane PRAT

(affaire non sujette à un vote)

W15/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'Association de communes pour la protection des habitants et la prévention des risques d'inondation de la Marne et de la Seine en Val-de-Marne (APPRIMS 94) :

Assemblée générale :	Conseil d'administration :
<ul style="list-style-type: none"> - Titulaire : Sabrina SEBAIHI - Suppléant : Romain MARCHAND 	<ul style="list-style-type: none"> - Pierre GOSNAT

(affaire non sujette à un vote)

W16/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale et au Comité directeur de l'association départementale des Francas : Méhadée BERNARD

(affaire non sujette à un vote)

W17/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association des villes universitaires de France (AVUF) : Arthur RIEDACKER
(affaire non sujette à un vote)

W18/ DESIGNE comme suit le représentant de la commune à l'Assemblée générale de l'association des élus en charge du sport (ANDES) : Romain MARCHAND
(affaire non sujette à un vote)

W19/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association Natureparif : Stéphane PRAT
(affaire non sujette à un vote)

W20/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association des centres médico-psycho-pédagogiques : Catherine VIVIEN
(affaire non sujette à un vote)

W21/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'Assemblée générale de l'association Vivacités : Bozena WOJCIECHOWSKI
(affaire non sujette à un vote)

1A/ DECIDE d'opter pour les modalités de vote du budget par nature pour les budgets principal et annexes et PRECISE que pour les budgets soumis à la nomenclature M14, une présentation croisée par fonction est annexée et que le conseil municipal vote le budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres.
(à l'unanimité)

1B/ DECIDE de retenir le régime des provisions semi-budgétaire de droit commun pour le budget principal et les budgets annexes.
(44 voix pour et 1 abstention : M. RIVIERE)

1C/ ABROGE les délibérations du conseil municipal des 27 mars 1997 et 28 mars 2013 relatives à la durée d'amortissement des immobilisations et FIXE la durée d'amortissement pour le budget principal et les budgets annexes pour chacune des catégories de biens.
(44 voix pour et 1 abstention : M. RIVIERE)

2/ DECIDE d'attribuer des indemnités au Maire, aux adjoints, aux conseillers délégués et aux autres conseillers municipaux et d'appliquer aux indemnités de fonction des élus, la majoration prévue pour les communes ayant perçue la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale au cours de l'un des trois derniers exercices ainsi que la majoration de 15% prévue pour les communes "chef-lieu de canton" pour le Maire et les adjoint(e)s, FIXE en conséquence le montant brut mensuel des indemnités des élus.
(35 voix pour et 10 voix contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, RIVIERE, VALLAT SIRIOTHA, Mmes POURRIOT et S. BERNARD)

3/ DECIDE de la mise en œuvre du droit à la formation des élus et **FIXE** à un montant global annuel de 40 000 euros, les crédits ouverts à ce titre correspondant aux frais pédagogiques de formation.

(35 voix pour, 7 voix contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, RIVIERE et 3 abstentions : MM.VALLAT SIRIOTHA, Mmes POURRIOT et S. BERNARD)

4/ FIXE à une somme forfaitaire de 13 720 €, le montant de l'indemnité annuelle versée au Maire pour frais de représentation et DIT que cette indemnité sera par principe versée en une seule fois et que, pour la période courante du 11 avril au 31 décembre 2014, elle sera calculée au prorata.

(à l'unanimité)

5/ DECIDE la création d'emplois répondant à un accroissement saisonnier d'activité.

(38 voix pour et 7 voix contre : Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, RIVIERE)

LA SEANCE A ETE LEVEE A 22h55

LA SECRETAIRE

LE MAIRE

Séverine PETER

Pierre GOSNAT